

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique (liv.III, tit.II, chap.V) ;
- VU le décret n° 92-850 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés de 1^{ère} classe des écoles maternelles ;
- VU le décret n° 2010-1068 du 8 septembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés de 1^{ère} classe des écoles maternelles ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté 2025/G-25 du 6 mars 2025 portant ouverture du concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe ;
- VU la convention ATSEM/2025/21 entre les Centres de Gestion du Haut-Rhin et de la Côte d'Or relative à l'organisation du concours d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Pal de 2^{ème} classe – session 2025 ;
- VU la convention ATSEM/2025/71 entre les Centres de Gestion du Haut-Rhin et de Saône et Loire relative à l'organisation du concours d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Pal de 2^{ème} classe – session 2025 ;
- VU le procès-verbal du jury d'admission réuni en date du 17 décembre 2025 ;
- VU Les lauréats des sessions précédentes ayant demandé à bénéficier du maintien de leur inscription ou d'une suspension de leur inscription conformément aux dispositions de l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique.

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à l'issue de la session 2025 du concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

EXTERNE

ANDRE	Céline
AOUNI	Justine
BARAMKI	Charline
BAU	Séverine
BENIN	Nelly
BIERREN	Karine
BOEHLER	Marie-Line
BREVOT	Solenne
CHOULET	Virginie
COIGNET	Vanessa
DI MAURO	Lea
EL ANKACHE	Nabila
ERMACORA	Marie-Jose
ERNY	Léna

FAWER	Laetitia
FUENTES	Jessica
GANDRE	Mathilde
GIEGEL	Mariel
GIORDANO	Marie-Jeanne
GOUBET	Catia
GOULOUZELLE	Edith
GUERRIER	Marine
GUTSCHE	Mathilde
GUTZWILLER	David
HAENNIG	Perrine
HERZOG	Laura
HESSLE	Vanessa
KINDBEITER	Claire

KLEIN	Sandrine
KRAEMER	Laurence
LARGER	Nicolas
LAUSECKER	Hélène
LIVRELLI	Aurore
MAGEY-FRITSCH	Laetitia
MARTIN	Rose
MEKHANCHA	Nadjiba
MINERY	Céline
MOREAU	Amandine
ONDER-LAURENT	Sarah
OUERHANI	Sarah

PILLON	Claire
RAPP	Fabienne
RIEHL	Anne
ROZIER	Charlotte
SAKO	Camille
SCHALLER	Morgan
SCHMIDT	Elodie
SCHMITT	Virginie
SCHWERTZ	Sandrine
TOURDOT	Lucie
VIALLON	Céline

INTERNE

BARBISCH	Florine
BARTHEL	Judicaëlle
BOIVIN	Armelle
BORDAGE	Lucie
BOURGOINT	Laure
BOUTOUATOU	Myriam
BRIEDEL	Laura
BRITO DA CUNHA	Lina
BRUDER	Annick
BUTTARD	Aurélie
CHOULET	Stéphanie
COUROUPOULA	Maryline
DAME	Severine
DE COLOMBEL	Erminia
DINTRICH	Anne
DREYER	Laetitia
DURY	Delphine
ELMAS	Yasemin
ERMACORA	Marie-Jose
FRITSCH ASSANI	Sandra
GOY	Marion
GRAMUNT	Florence
GUILLOUX	Barbara
HADJI	Samia
HERNANDEZ	Cindy
HERSBERGER	Marie
HOUBART	Sophie
IANNUSO	Jessica
KOZIAK	Vanessa
KRAEMER	Laurence
KRUST	Nathalie

KUTT	Cassandra
LAFFEUILLE	Emilie
LINKENHELD	Laurene
LIVRELLI	Aurore
LOBJOIS	Audrey
MAGEY-FRITSCH	Laetitia
MARTIN	Rose
MARTINS	Maria
MASSON	Stéphanie
MICHAUD	Isabelle
MIEHE	Valerie
MOINE	Lorie
MULLER	Virginie
PALUMBO	Sabine
PEREIRA DEJARDIN	Clémentine
PORNET	Lucie
PORTEL	Sylvie
REMY	Stéphanie
ROBINSON	Sarah
SCHUR	Gisèle
SCHWEIGER	Sandra
STEIN	Diana
THIEBAUT	Valerie
TRIZZULLA	Justine
TSCHIRHART	Alison
TSCHIRRET	Claudia
VOGEL	Lisah
WALLISER	Gwendoline
ZICCARDI	Muriel
ZURBACH	Nadia

TROISIEME CONCOURS

BROWN	Emmanuelle
CAHUN	Elise
GARRIDO	Marion

HERQUE	Anaïs
SCHINDLER	Sophie
SPELLA	Sarah

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- ✓ transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- ✓ transmis aux présidents des Centres de Gestion de Côte d'Or et de Saône et Loire,
- ✓ affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- ✓ publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 31 décembre 2025



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2025G144

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-01-05T16-25-22.00 (MI266613777)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20251231-2025G144-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Arrêté n. 2025/G-144 établissant la liste d'aptitude du concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe - session 2025

Date de décision : 31/12/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_2025q144_ATSEM_pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 05/01/26 à 16:25

Par HUGELIN Marisa

Par HUGELIN Marisa